

# L'AUTREMENT

*Lambesc*  
autrement  
J u i n  
2005

"ARRÊTONS DE NOUS DEMANDER CE QUE NOTRE VILLAGE POURRAIT FAIRE POUR NOUS, MAIS DEMANDONS-NOUS CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE POUR NOTRE VILLAGE"



**Éditorial**

## "Dix ans de règne"

L'engagement politique n'est pas chose facile. La gestion d'une commune demande une forte conviction pour accomplir sa tâche et beaucoup d'investissement personnel en temps et en travail. Il ne nous appartient pas de juger la somme de travail accompli par le maire et sa majorité municipale mais plutôt de défendre nos idées dans le cadre d'une opposition vigilante et combative. Il nous appartient aussi de rappeler à M. Ramond ses engagements électoraux de 2001. Dans ce numéro, nous avons voulu faire le bilan de sa politique alors que la fin de son second mandat est en vue.

Dans son programme de 2001, il mettait l'accent sur quatre priorités : « Jeunesse et Sport - Solidarité - Culture et Vie Associative - Environnement ». Les articles suivants font le bilan de ses promesses électorales.

Ce programme faisait aussi état d'un « centre culturel de grande capacité », ainsi que d'une « volonté de protéger le patrimoine historique ». On constate aujourd'hui que le triste devenir de la Bastide des Fenestrelles et de son parc de 12 000 m<sup>2</sup>, en est un flagrant contre-exemple.

En fait, son second mandat sera marqué par la course effrénée des promoteurs à la recherche de nouveaux sites de construction et par l'élaboration d'un nouveau P.L.U. (1) communal qui modifiera demain radicalement, le visage de Lambesc.

Et pourtant, c'est en matière d'urbanisme et de patrimoine que son programme se voulait des plus rassurants. Il ne faisait état que des acquis récents d'un P.O.S. (2) révisé en 2000, d'une croissance démographique limitée à 100 habitants par an et d'une urbanisation contenue. Rappelons ici symboliquement son annonce sur le devenir de la friche Beaudoux : "réhabilitation du site Beaudoux en complexe culturel, bureaux, logements". Là encore, la réalité dément les promesses faites... Concernant les aménagements routiers, il disait par ailleurs : "sécurisation des entrées de ville : ronds-points, aménagements". L'a-t-on entendu réclamer haut et fort au département et à la région ces équipements indispensables ?

Après dix ans... Toujours rien de fait !

Aujourd'hui, la politique menée par M. Ramond ne correspond plus à ses engagements. Les actions menées en matière d'urbanisme l'éloignent de nombreux lambescains, y compris de certains qui l'ont élu.

L'eau fraîche qui gargouille à nouveau dans les bassins de nos vieilles fontaines et les placettes qui se pomponnent sont assurément de belles réussites, mais elles ne suffiront pas à nous faire avaler la pilule.

La Rédaction

(1) Plan Local d'Urbanisme  
(2) Plan d'Occupation des Sols

## BONNES VACANCES

*Avec l'arrivée des mois d'été, toute l'équipe de la rédaction souhaite à ses lecteurs, des pitchouns aux papés, des nouveaux arrivants aux natifs de Lambesc, d'agréables vacances et une bonne route à ceux qui partent.*



*Rendez-vous à la rentrée de septembre.*

## Infos...

*"L'Autrement" attend vos écrits, votre avis, vos critiques, vos suggestions, vos réponses, vos "coups de gueule", vos commentaires, vos envies... L'Autrement est avant tout un moyen de communication. Servez-vous en !!!*

## Courriellez autrement !

*[lambesc.autrement@free.fr](mailto:lambesc.autrement@free.fr)*

## Surfez autrement !

*<http://lambesc.autrement.free.fr>*

## CULTURE, TOURISME ET VIE ASSOCIATIVE

Cette partie du programme de M. Ramond semblait alléchante et répondait en partie aux besoins de notre commune. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

- **Projet d'un complexe culturel de grande capacité** : même si le maire a eu la prudence de ne mettre cette réalisation qu'en tant que projet, nous n'avons eu vent jusqu'à présent que de fort peu de chose (voir brève page suivante).
- **Soutien dynamique au cinéma et aux activités théâtrales** : si le soutien de la commune consiste dans le seul prêt de la Salle Sévigné... peut-on réellement parler de dynamisme ?
- **Création d'un kiosque à musique sur la place des États Généraux** : la musique y est parfois...mais le kiosque, jamais !
- **Développement des actions du Bureau municipal du Tourisme et Intégration de Lambesc dans les grands circuits touristiques** : nous observons que Lambesc ne s'est toujours pas doté d'un Office de tourisme digne de ce nom. Rappelons pour mémoire qu'une taxe de séjour spécifique et destinée à financer une politique d'information touristique a été mise en place par la mairie en début de mandat. Au vu des résultats actuels, on peut légitimement se demander à quoi elle sert.
- **Mise en place d'un service de Communication** : sans parler d'un service, nous notons l'Info conseil, la revue municipale, le site Internet et le panneau électronique. Cette communication reste pauvre et partielle. Peut-on réellement parler d'information ?
- **Poursuite de la réhabilitation du musée** : la toiture est actuellement en réfection, allez faire une petite visite.
- **Création d'un lieu d'exposition artistique permanent** : un oubli certainement.
- **Au niveau associatif** : « accentuation de l'effort d'aide logistique et financier pour les actions novatrices » : Une fois de plus, le maire n'a pris qu'un risque limité en réservant son soutien aux "actions novatrices". Pour le soutien aux associations déjà en place et qui font la vie culturelle sportive et festive du village, rien de neuf ! Un soutien du bout des doigts et des subventions renouvelées, certes, mais à minima.
- **Installation des départements vidéo et audio dans la Médiathèque** : réalisée, profitez-en !

Ce bilan montre à quel point la vie culturelle touristique et associative du village a été négligée. Car si, comme le maire l'écrivait **"je ne saurais promettre des services gratuits pour tous ainsi que des réalisations pharaoniques, comme certains ne manqueront pas de le faire"**, même ses promesses "raisonnables" n'ont pas toutes été tenues.

A Lambesc, la culture, le tourisme et la vie associative sont avant tout le fait de femmes et d'hommes qui mériteraient plus de respect.

## ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET SECURITE

Les réalisations dans ce domaine font apparaître un bilan en demi teinte. En effet, certaines promesses ont été tenues telles que l'établissement du schéma directeur d'assainissement, l'aménagement d'une aire de jeu pour les enfants, ou l'acquisition d'une balayeuse. Le schéma directeur d'assainissement devenant de toute façon, plus que nécessaire, au regard de l'urbanisation en cours.

En revanche, l'arboretum de plantes méditerranéennes et la journée de l'environnement, si ils existent, ne font pas trop parler d'eux.

L'extension des zones d'aménagement paysagers urbains est en partie réalisée avec, en particulier, le complexe sportif et le démarrage de réfection des placettes, mais le point noir reste tout de même la dangerosité des entrées de ville. Risque accentué par les panneaux publicitaires de toutes sortes qui y fleurissent, qu'il s'agisse de panneaux permanents ou provisoires, installés sur les poteaux et dans les ronds-points.

L'organisation du service d'enlèvement périodique des encombrants est passé à la trappe, le tri sélectif des ordures ménagères et la construction d'une déchetterie digne de ce nom attendent le bon vouloir de la Communauté du Pays d'Aix, à laquelle la commune a délégué ces compétences.

En matière de sécurité, nous en savons peu sur le renforcement du partenariat avec la gendarmerie, et sur les missions exactes de la police municipale. Celle-ci semble toutefois s'acquitter de sa tâche avec sérieux et doigté. Ses agents savent souvent prévenir les conflits possibles en faisant preuve de pédagogie. Dans notre dernier numéro, nous avons relaté un incident au city park, qui est un bon exemple de leur savoir faire.

La création du parc urbain est à l'étude, mais semble susciter le désaccord des riverains (voir article en page suivante).

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que M. Ramond est membre de la commission environnement de la C.A.P.A. (1), tout particulièrement chargé des nuisances sonores. Il devrait donc tout particulièrement être attentif aux remarques de ses administrés en matière d'environnement, car malheureusement la quiétude des nuits lambescaines est souvent troublée par des véhicules bruyants.

(1) Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix

## JEUNESSE ET SPORT

Dans l'esprit de tous, les deux sont liés, pourtant il ne faut pas faire d'amalgame. Le sport est un besoin et une activité pour tous. A Lambesc, la dynamique associative et sportive repose essentiellement sur l'action des bénévoles de clubs, des femmes et des hommes qui les aiment. Malgré les aides et les subventions octroyées, Monsieur le Maire ne peut pas s'en approprier le bénéfice politique. Par contre, la construction de l'annexe du gymnase est une véritable preuve que le politique peut donner des moyens à la communauté. Le mur d'escalade, la salle de gymnastique, le Skate park et le City park (*en face de la Poste*) sont concrètement des réalisations à porter à son crédit. Son engagement pour « la réhabilitation complète du tennis club » a également été menée à bien avec la réfection des 3 courts « extérieurs », l'installation d'un dispositif d'éclairage aux normes et enfin la clôture complète du périmètre. Le Club-house a également été « rafraîchi » par les bénévoles avec une aide financière de la mairie.

Les jeunes doivent avoir évidemment la possibilité de faire du sport mais aussi les moyens de se retrouver en dehors de l'école, de leur famille ou de leurs activités. Dans la plupart des grandes communes, les mairies mettent à disposition des locaux, des financements et mobilisent leurs élus (*parfois le maire lui même*) autour d'un projet que l'on appelle communément un « foyer ». A ce sujet, le programme de M. Ramond n'était pas d'une ambition démesurée et le résultat après dix ans d'exercice est à la hauteur de son désengagement politique en la matière.

A Lambesc, la plus récente initiative est le « pôle jeunesse ». Cette structure s'inscrit dans une action de la Maison des Jeunes et de la Culture. La mairie n'est qu'un partenaire financier pour le salaire de l'animatrice et met à disposition un petit local à cet effet (*environ 45m<sup>2</sup>*). C'est un début mais c'est complètement insuffisant et sous dimensionné pour une commune de 9000 habitants.

L'extension d'une commune favorise l'éclatement des quartiers, l'éloignement des groupes de jeunes et souvent provoque des rivalités de clans qui génèrent de la délinquance. A Lambesc, il est encore temps d'agir. Les jeunes ont besoin qu'on leur fasse confiance, qu'on les aide à gérer un espace plus grand, plus ouvert à tous dans le cadre d'une co-gestion responsable. Il existe déjà au sein de ce « pôle jeunesse » une animatrice motivée, il faut créer autour d'elle une structure, une véritable équipe capable de relever ces défis. Cela demande un site plus adapté, du travail et du temps pour convaincre les jeunes d'y participer.

C'est un véritable enjeu que seul un Maire peut relever.

## SOLIDARITE, SOCIAL

A part pendant les campagnes électorales, la plupart du temps ces mots là fatiguent et dérangent... Effectivement, le projet 2001 de M. Ramond et ses promesses électorales parlaient bien de Contrat Éducatif Local, d'aide au loisirs par le CCAS<sup>(1)</sup>, de comité de concertation des jeunes, de densification des actions du centre communal de prévention de la délinquance ou encore d'atelier mémoire. Le CCAS se devait d'être au centre de toutes ces actions et d'impulser la dynamique de la solidarité locale. En fait, à Lambesc, il attribue 3 ou 4 fois par an quelques aides ponctuelles aux personnes ou familles en difficulté, ainsi que de petites participations pour les loisirs, les classes vertes, etc...

Qu'en est-il du suivi de ces personnes en difficulté, du suivi de leur dossier, de leurs besoins, qu'il s'agisse de familles, de jeunes ou de personnes âgées ? Quels logements pour répondre aux besoins locaux des plus démunis ? Comment mener la lutte contre l'isolement ? Qu'en est-il du portage des repas aux anciens ? Quels moyens pour lutter contre la délinquance et la drogue chez les plus jeunes, alors qu'on nous promettait un centre de prévention de la délinquance ?

Malheureusement la volonté n'y est pas, il y a tant à faire que les difficultés de mise en place des actions semblent souvent paralyser nos élus. N'est-ce pas un membre du CCAS qui annonçait dans l'approbation générale que « *les actions contre la drogue ne servent à rien, si ce n'est à satisfaire ceux qui les mettent en place* ».

L'augmentation de la population, les difficultés grandissantes d'une partie de celle-ci, le peu d'engagement des élus, ne feront qu'accroître les problèmes et préparent sans doute à Lambesc, une crise importante dans les années à venir.

**Le projet, les promesses étaient petites. Il en reste encore moins !**

(1) Centre Communal d'Action Sociale

Quand on fait le bilan de ces 10 dernières années, on constate que de nombreux services autrefois pris en charge par la commune, sont maintenant délégués à des prestataires privés ou sont devenus des compétences communautaires. Ce sont autant d'obligations, de devoirs et services publics que la municipalité n'assume plus et reporte dans le secteur privé en les rémunérant souvent de façon onéreuse. Nous pensons pour notre part que dans certains domaines il restait possible de gérer localement les situations avec des objectifs qualitatifs et économiques. Dans tous les cas, le minimum à garantir lorsque l'on délègue ses pouvoirs, est de faire un suivi rigoureux des affaires, de faire respecter les engagements en terme de coût et de qualité et de se donner les moyens politiques de faire machine arrière quand la situation le nécessite. Actuellement à Lambesc, il ne nous semble pas que toutes ces conditions soient réunies.

**Que constate-t-on aussi ? Les initiatives municipales sont essentiellement consacrées à la vente de biens communaux considérables (friches industrielles, terrains...) sans projet d'investissement correspondant.** Parfois les actions sont orientées vers de la réhabilitation, mais à des fins locatives. En clair, bien que notre maire prône le désendettement communal lorsqu'il vend nos biens, notre patrimoine s'appauvrit d'autant. Notre trésorerie, depuis la rentrée des 9 millions de Francs (1 372 041 euros) du TGV jusqu'aux 6 millions d'euros d'aujourd'hui avec la vente de la friche Beaudoux, n'a pas fait l'objet d'actions ou de projets économiques productifs, tournés vers des emplois locaux.

En matière d'aide sociale, quelques emplâtres sont mis sur les blessures des plus démunis. La culture et le patrimoine « n'intéressent » le conseil municipal que lorsqu'il s'agit de voter le montant des subventions annuelles. On prend en compte les besoins en locaux ou d'équipements sportifs, ce qui est louable, mais on oublie de réfléchir à une politique tournée vers les jeunes désœuvrés. Le maire qui revendiquait une gestion de bon père de famille, ne semble pas vraiment prendre en compte tous les membres de cette famille.

**Alors où se situe l'engagement politique aujourd'hui ? Depuis ces 2 dernières années la réponse est l'urbanisme.**

Mais qu'est-ce qui peut bien ronger l'action politique au point de ne plus penser qu'à donner de l'espace, et encore toujours plus d'espace à des fins de ne construire que du logement ? Nous pensons que la pression foncière et démographique en région PACA et tout particulièrement dans notre communauté d'agglomération est devenue insupportable à Lambesc.

La rédaction a décidé d'y consacrer le contenu d'un N° spécial : les années Ramond qui marqueront à jamais le destin de notre commune.

## En bref... AU DIABLE LA CULTURE !

Dans notre édition de l'Autrement de juin 2004, nous vous faisons part de notre souci concernant le devenir du Couvent des Trinitaires (*ancienne gendarmerie*), bâtiment situé à l'angle de la montée d'Aix et du boulevard Gambetta. En fait, il semblerait qu'on s'achemine vers une réhabilitation de celui-ci afin d'augmenter la capacité des locaux destinés à l'Université de Provence. A une époque, le maire avait évoqué l'idée d'y installer un pôle culturel avec l'aide de la Communauté du Pays d'Aix... Ce qui nous convenait puisqu'un tel site fait aujourd'hui cruellement défaut à Lambesc.

Il semble que l'idée ne soit pas complètement abandonnée, mais largement diminuée car un seul étage du bâtiment y serait consacré. Si ce choix se confirme, nous le déplorerons, car une fois de plus c'est la logique économique qui prévaudra sur le besoin d'un lieu culturel et artistique.

## PARC URBAIN ?

Les riverains du « quartier des jardins » s'inquiètent. Un parc urbain, d'une superficie de 7 hectares, devrait s'installer sur les bords de la Concernada. Le projet pourrait être séduisant, si on voulait bien leur dévoiler de quoi demain sera fait. Quelle est la nature exacte de ce projet ? D'un côté, la commune souhaite élaborer son projet lorsqu'elle aura acquis les terrains (*la proposition d'achat des terrains se situe entre 2 à*

*3 € le m<sup>2</sup>*), de l'autre, les propriétaires n'entendent pas céder ceux-ci, du moins tant qu'ils n'en sauront pas plus. On a évoqué un parc arboré et un parking pour délester le centre-ville. Mais des craintes existent d'y voir surgir un parc à thème pour les touristes avec un parking pour leurs véhicules. Des constructions en dur semblent toutefois exclues pour l'instant en regard de l'inondabilité des lieux. Alors pourquoi, dans un souci d'apaisement, ne pas faire participer tous ceux qui s'inquiètent, à une commission extra municipale, chargée d'étudier ce projet ? Il n'y a, nous semble-t-il, aucun enjeu politique si ce n'est de préserver à la fois la tranquillité et la qualité de vie des gens qui vivent là. Ce projet représenterait par ailleurs un coût de 1,5 millions d'euros financé par 25% de la vente de la friche « Beaudoux ».

# "Le petit jardin", suite...

## La manifestation du 27 mai, un espoir pour l'avenir...



### Un vrai succès : la pétition contre l'urbanisation actuelle a recueilli **1200 signatures en trois semaines**

Le 27 mai 2005, à l'appel de Lambesc Autrement, environ 300 lambescains étaient réunis sur la place des Etats Généraux pour protester contre la démolition programmée de la Bastide des « Fenestrelles ». Cette grande demeure sans trop de prétention, mais au charme authentique, n'a pas, malheureusement pour elle, des attributs architecturaux dignes de la considération des « Bâtiments de France ». Leurs critères de jugement relèvent peut-être d'une certaine pensée unique, très conservatrice, qui ne prend pas en compte ce « petit quelque chose » qui nous fait vibrer pour notre passé. Il existe aux Fenestrelles toutes les caractéristiques d'un grand projet municipal : le parc paysager et la bastide pour abriter des activités culturelles. M. Ramond aurait pu saisir cette chance et sauver ce domaine. Mais notre mobilisation ne sera pas vaine, si elle annonce le rassemblement de celles et ceux qui s'opposent à la démolition de l'âme du village. Nous ne voulons pas devenir une cité dortoir sans âme. Nous voulons rester une communauté à échelle humaine, dans le respect de son histoire et garante du lien social qui nous unit. Nous tenons à rappeler également que Lambesc est historiquement soumis à des risques d'inondation. Ceux qui étaient ici en 1986 se souviendront de la réalité du danger. Chaque mètre carré de pré absorbant remplacé par des toitures ou du bitume ne fait qu'aggraver le risque que nous faisons courir à notre ville.

Un vieux Lambescain nous a transmis ce jour-là en provençal : « L'aveni es lou passa que s'esperlonguo... », en français « l'avenir est le prolongement du passé... ». Nous pensons que ce projet de démolition est un grand manque de respect pour notre passé, un manque d'imagination pour notre avenir et finalement un manque d'amour pour Lambesc.

Depuis cette date, une pétition circule qui exprime notre désaccord et nos revendications à l'adresse du Conseil Municipal.

Nous avons aussi rédigé un mémoire sur le « domaine des fenestrelles » avec l'aide de personnalités du Lambesc historique. Ce dossier a été envoyé à 5 organismes : DRAC<sup>(1)</sup>, ABF<sup>(2)</sup>, PREFECTURE, CAPA<sup>(3)</sup> et DDE<sup>(4)</sup>. Le 23 mai, nous avons reçu un courrier du Préfet qui s'engage à examiner notre dossier. Ce dossier est consultable et téléchargeable sur le site : <http://lambesc.autrement.free.fr>

(1) Direction Regionale des Affaires Culturelles, (2) Architecte des Bâtiments de France, (3) Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, (4) Direction départementale de l'équipement

## La "Bastide des Fenestrelles" sur France 3

Interviewé sur France 3 le 9 juin, le Maire a indiqué n'avoir appris la vente de la "Bastide des Fenestrelles" qu'une fois le permis de construire demandé par le promoteur. Il a par ailleurs estimé que la commune n'aurait pu racheter cette bastide car elle aurait coûté environ 3 millions d'euros, rénovation comprise.

Précisons d'abord que la démolition des Fenestrelles nécessitait aussi un "permis" et que c'est le Maire en personne qui l'a signé, forcément avant... Ramenons en même temps les chiffres à leur juste proportion : l'achat et la restauration complète des Fenestrelles peuvent être évalués à un maximum de 2 millions d'euros, contrairement aux dires de M. Ramond.

Mais la véritable question est ailleurs : fallait-il autoriser la destruction d'une bastide historique, partie intégrante du patrimoine Lambescain ? Notre réponse est un "non" catégorique. A partir de là, plusieurs solutions étaient envisageables, par exemple :

- Un rachat intercommunal, en partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix, dans un but culturel et artistique avec un solide projet pouvant bénéficier d'aides régionales, voire européennes.
- Un rachat par la commune, en partenariat avec éventuellement des jardineries ou pépinières qui auraient pu utiliser le magnifique parc de 1,2 ha pour mettre en valeur la végétation méditerranéenne. Une solution tournée vers la création d'emplois et bénéficiant de la proximité de la RN7.

Les projets à étudier ne manquaient pas et, parmi eux, il y avait forcément la bonne solution pour préserver ce morceau de notre patrimoine, d'autant plus que la commune envisage un projet de parc urbain ailleurs à 1,5 millions d'euros. Mais il n'y a eu aucune discussion au Conseil municipal qui n'a même pas été saisie de la question ! Il apparaît ainsi que tout était décidé à l'avance : la démolition et la construction d'immeubles supplémentaires...

**« Ne nous résignons pas ...! »**

# Chers lecteurs Lambescains

*Vous partagez nos idées et nos points de vue, vous appréciez notre action inscrite dans une volonté d'opposition démocratique et citoyenne, qui donne toute sa place à une opinion critique et constructive du pouvoir local.*

*Contrairement aux partis politiques qui bénéficient de subventions, les cotisations de nos membres sont les seules ressources de l'association.*

## Soutenez-nous !

Adhérez à l'association en remplissant ce bulletin et adressez le à :

### Lambesc Autrement

44, allée de Boismeau 13410 Lambesc

- adhésion simple, 20 €
- adhésion couple, 30 €
- adhésion famille, 40 €
- soutien, ...€

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse .....

.....

Téléphone .....

Courriel .....

*Règlement par chèque à l'ordre de "Lambesc Autrement". Merci.*

## L'AUTREMENT

*Ont participé à ce numéro : François Berga, Véronique Cabanne, Sylvère Corbière, Marylène Fournier, Valérie Chareyre-Frison, Jean-Philippe Labrouve, François Laubeuf, Jean-François Richard, Anne-Marie Sabot, Louis Sabot*

*Responsable distribution : Jeanine Roure*

### Lambesc Autrement

44, allée de Boismeau - 13410 Lambesc  
Téléphone : 04 42 92 81 32

Courriel :

[lambesc.autrement@free.fr](mailto:lambesc.autrement@free.fr)

Internet :

<http://lambesc.autrement.free.fr>